

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 391

Artikel: Étrangers à la chaîne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 391 20 janvier 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

391

Silence helvétique

Super-Phénix : le point de non-retour est presque atteint. La construction du surgénérateur à quelque septante kilomètres à vol d'oiseau de Genève, qui devrait prendre environ sept ans et nécessiter un investissement de cinq milliards de francs français, entre ces jours-ci dans une phase décisive : la société Novatome, maître d'œuvre de la réalisation, recevra commande des principaux éléments de l'installation prévue sur les bords du Rhône (notamment la « chaudière » nucléaire et les générateurs de vapeur) de la part de la société Nersa, constituée en vue de la construction de Super-Phénix. Le feu vert est donné depuis le 20 décembre dernier (« Le Monde », 13.1.1967). On sait que le capital de Nersa appartient à trois producteurs d'électricité européens, français (EDF 51 %) italiens (ENEL, 33 %) et allemands (RWE,

16 %, auxquels émargent également, par participations de deuxième main, la Belgique et les Pays-Bas). Une bonne affaire pour tous les voisins de la Suisse, en quelque sorte !

On se perd dès lors en conjectures sur le silence officiel des autorités helvétiques au sujet de cette entreprise pour le moins contestée : si des intérêts financiers ne sont ici pas en jeu (au moins directement), on sait que la sécurité des régions proches de Creys-Malville est directement en cause. Voyez, à titre de comparaison, la réaction immédiate de Rome qui vient de « signaler » au gouvernement suisse que des dépôts de déchets radioactifs dans la région du Saint-Gothard pourraient polluer les campagnes lombardes !

Ou est-ce que le département de W. Ritschard est parfaitement rassuré sur la fiabilité des surgénérateurs (abandonnés par les Etats-Unis, entre autres) ? Dans ce cas, pourquoi se fourvoyer encore dans la construction de centrales classiques ?

Etrangers à la chaîne

Intéressant à deux titres, ce bulletin de la Fédération des syndicats patronaux consacré à une usine de Volvo où, on le sait, le travail à la chaîne a été renié, des équipes devenant responsables de la production d'unités complètes.

D'abord les notes sur l'expérience (reproduites ici sous la responsabilité de leur auteur).

Coût : l'usine pilote a coûté 10 % de plus qu'une usine conventionnelle, pour une capacité de production identique. Elle a exigé notamment un espace supplémentaire de 10 % une formation plus poussée des ouvriers et un accroissement des stocks de pièces détachées.

Résultats : moins d'absentéisme, forte diminution de la rotation du personnel, climat social amélioré. Les impératifs de la production n'en demeurent pas moins exigeants, bien sûr.

Le deuxième intérêt de l'éditorial des patrons genevois, c'est le jugement porté sur l'expérience.

D'abord, il est admis que l'évolution se fera inévitablement dans ce sens, preuve en soient les expériences tentées par Saab-Scania, Renault, Fiat, VW. Ensuite, il est avoué que cette évolution n'est pas imposée par les lois de la production, mais par les exigences des travailleurs. « On ne peut plus demander à des travailleurs dont la scolarisation, notamment, est en constante amélioration, d'exécuter un nombre limité de tâches à longueur d'années ».

Enfin cette évolution touchera l'industrie suisse aussi, avec cet aveu patronal de taille, si gros que les guillemets s'imposent rigoureusement :

« Certaines industries suisses pourraient devoir également convertir leurs méthodes de production (horlogerie et industrie des machines, principalement), d'autant plus que les travailleurs nationaux qui remplacent graduellement dans certains secteurs les travailleurs étrangers ont des exigences supérieures à ces derniers. La crise actuelle retardera certainement une telle évolution. Mais celle-ci paraît, à long terme, inéluctable. »